

DEC n° 005/2023

DECISION

Objet : signature d'un contrat d'engagement avec Rocambole – Christine Charpentier
23, rue du Chaufour 59143 SAINT MOMELIN

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2020 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec Rocambole – Christine Charpentier, 23, rue du Chaufour 59143 SAINT MOMELIN, un contrat d'engagement en vue de proposer deux séances de contes sur le thème de « La liberté », dans le jardin de la médiathèque, dans le cadre de la manifestation « Partir en livre ».

Date : **le samedi 8 juillet** à 15h30 pour les enfants à partir de 5 ans (durée 1 heure)
le samedi 8 juillet à 20h00 pour un public adulte. (durée 1 heure)

Montant : 1 226.50 € HT – **1 293,96 € T.T.C.**


Date de signature du contrat : le 10/01/2023

Cette somme correspond au cachet et aux frais de déplacements.

ARTICLE 2 : la présente décision sera portée au registre des délibérations de la commune

A Wormhout le 10/01/2023

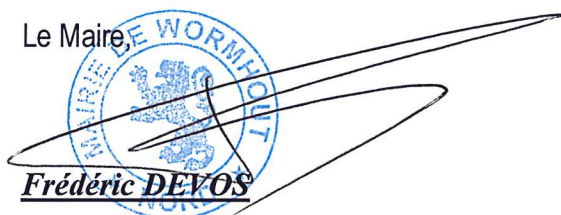
Le Maire,



Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par
dépôt en sous-Préfecture le : **11/01/2023**
Publication ou notification le : **11/01/2023**

Le Maire,



Frédéric DEVOS